

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 23 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean-Pierre REGNAULT (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Mesdames Malorie MEHEUST (pouvoir donné à Christian KERAUTRET), Laura BLEVIN (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Isabelle ETIEMBLE, Catherine PEPIN, Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC), Marion BOUCHEVREAU (pouvoir donné à Christophe MINAUD)

Secrétaire Madame Maryline NIVET

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-52

DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE – RESTAURATION : VALORISATION DES EDIFICES PUBLICS – POUR LA CHAPELLE DES GREVES

Rapporteur : Monsieur Guillaume HAMON – Adjoint à l'Urbanisme, au Patrimoine et à la Sécurité

Dans le cadre de la rénovation de la Chapelle des Grèves, la Ville de Langueux souhaite déposer une demande de subvention au titre de la valorisation des édifices publics, auprès de la région Bretagne.

Contexte

En mars 2016, l'association des amis de la chapelle Saint-Lingast a sollicité la Ville de Langueux dans le but de faire revivre cet édifice et d'initier un projet de restauration de la chapelle.

Pour se faire, la Ville de Langueux a confié à Monsieur AGOUF, architecte, une mission consistant à faire un état des lieux du bâtiment, une analyse technique, et le suivi des travaux.

Objectif

L'objectif de l'association est de rénover la chapelle et, dans un second temps, d'organiser des expositions, des pardons, des concerts, ainsi que des fêtes pour faire découvrir le patrimoine langueusien.

Descriptif

Dans le cadre de la mission confiée à l'architecte, il a été déterminé trois (3) phases de travaux : une première phase de mise en sécurité du bâtiment et par la suite deux phases d'embellissement de la chapelle.

Caractéristiques

La phase de sécurisation comprend :

- **Un lot traitement des bois** : traitement de l'ensemble des bois.
- **Un lot maçonnerie** : la pose d'un échafaudage commun à tous les intervenants, la dégradation des enduits intérieurs, la dépose des arases supérieures des murs périphériques et la repose, la reprise des linteaux.
- **Un lot charpente** : la reprise des sablières, la consolidation des fermes principales en remplaçant les pièces de bois endommagées, la pose de tirants métalliques sur chaque ferme pour contreventer les pieds de fermes, le remplacement de l'oculus.
- **Un lot couverture** : la reprise des solins, le démoussage de la couverture, la reprise des tuiles de faitage cassées, le remplacement des descentes EP, la vérification des arêtières.
- **Lot paratonnerre** : la pose d'un paratonnerre.
- **Lot électricité** : la dépose de tous les accessoires électriques et gaz, la pose d'un tableau de protection, de blocs de secours, de prises électriques.

Calendrier détaillé de l'opération /

- La date de notification du premier marché de travaux le 05/12/22
- La date prévisionnelle de début des travaux le 09/01/23
- La date prévisionnelle de mise en service le 07/05/23

Plan de financement

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	H.T.	T.T.C.
Montant du projet	74 767,95 €	89 721,54 €
Maîtrise d'œuvre (AGOUF Architecture)	19 930,00 €	23 916,00 €
Mission SPS	1 187,50 €	1 425,00 €
Bureau d'étude Ingénierie structure bois	2 880,00 €	3 456,00 €
Frais de publicité	453,62 €	544,34 €
Sous-total	24 451,12 €	29 341,34 €
Travaux		
Macé Maçonnerie artisanale	26 653,32 €	31 983,98 €
INS Bretagne (Charpente)	3 890,04 €	4 668,05 €
Macé (Parafoudre)	5 016,26 €	6 019,51 €
Macé Entreprises (Couverture)	5 613,00 €	6 735,60 €
SAE (Electricité)	2 791,00 €	3 349,20 €
C'hevilles et Copeaux	6 353,22 €	7 623,86 €
Sous-total	50 316,83 €	60 380,20 €
	H.T.	T.T.C.
Dépenses :	74 767,95 €	89 721,54 €
Recettes :		
Subvention du Conseil Régional		10 000,00 €
Subvention de la Fondation du Patrimoine		10 000,00 €
Autofinancement		69 721,54 €
		89 721,54 €

En conséquence, **je vous propose** :

- de solliciter auprès de la Région une subvention au titre de la restauration et de la valorisation des édifices publics pour un montant de 10 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD et son pouvoir Marion BOUCHEVREAU).